



Programme EX-GEOMOUN

Termes de référence

Évaluation finale de 2 projets 2022-2026 : Haïti et Bénin

OS1 Haïti : L'engagement citoyen communautaire pour favoriser la participation des enfants et des femmes au développement de leur communauté

OS2 Bénin : Participation des enfants, des jeunes et des femmes de Comé à la construction d'une ville engagée pour l'équité filles garçons

Question directrice : *quels enseignements tirer des deux Outcomes Sud pour rendre compte de leurs résultats finaux dans le cadre de la clôture définitive des actions de GEOMOUN ?*

A. Contexte de l'évaluation

Louvain Coopération (LC) arrive au terme du programme quinquennal 2022-2026 co-financé par la Direction générale de la Coopération au développement (DGD) et initié par l'ONG Geomoun dont elle assure le suivi depuis la fusion avec cette dernière en Octobre 2024. Cette évaluation finale porte, de façon conjointe, sur deux programmes de nature distincte mais partageant de nombreux points communs :

- L'outcome Spécifique **OS1 Haïti**
- L'outcome Spécifique **OS2 Bénin**

L'outcome ECMS (OS3 Belgique) fait l'objet d'une évaluation distincte.

Lieux concernés : les 3 zones d'intervention des deux Outcomes dans les pays cités : 2 en Haïti (Port-au-Prince & Jacmel) et 1 au Bénin (Comé).

Acteurs : Louvain Coopération, ses partenaires locaux (du Sud) et les communautés bénéficiaires.

A.1. L'outcome Haïti « L'engagement citoyen communautaire pour favoriser la participation des enfants et des femmes au développement de leur communauté »

Formulation : « Les enfants et les jeunes, les filles et les femmes, évoluent dans un environnement qui les rend capables de participer significativement à leur propre développement et à l'auto-détermination de leur communauté ».

Chemin de changement : Droits des Femmes et des enfants en particulier des filles.

Cinq résultats :

R1 : La participation active des enfants et des jeunes favorise leur engagement citoyen et le respect de l'ensemble de leurs droits par les adultes et les autorités locales ;

R2 : Le respect des droits des femmes et des filles leur permet d'être davantage autonomes et d'être actrices du développement communautaire à tous les niveaux ;

R3 : Les communautés sont engagées et les OSC mobilisent leurs compétences et connaissances au profit de l'amélioration de la vie des enfants / des jeunes et des femmes ;

R4 : Les populations ciblées par le programme ont une meilleure connaissance des risques et des conséquences du changement climatique et adoptent un comportement (individuel et collectif) responsable ;

R5 : Les organisations de la société civile haïtienne sont renforcées, bien orientées, mieux organisées et capables d'influencer les politiques publiques à tous les niveaux de l'état.

Indicateurs principaux :

- Au moins 80% des clubs de jeunes et les enfants ont adopté des comportements responsables, créatifs et modèles en matière d'équité (genre mais aussi vis-à-vis des plus vulnérables) et de respect de l'environnement en portant des initiatives citoyennes ;

- Au moins 12 associations de femmes influencent davantage la vie socio-économique de la communauté et mettent en œuvre des activités de solidarité pour soutenir les personnes les plus vulnérables (LNOB).

A.2. L'Outcome Bénin

Formulation : « Les enfants et les jeunes de Comé en particulier les filles, évoluent dans un environnement qui les rend capables de participer à la construction d'une ville engagée pour l'équité filles garçons. »

Chemin de changement : Droits à la participation des enfants et des jeunes en particulier des filles.

Trois résultats :

R1 : Les Autorités locales, les Chefs traditionnels, les Responsables religieux, les Organisations de la société civile et des représentants des enfants et jeunes filles de Comé appuient le Mécanisme de Protection Communautaire (MPC) des enfants qui permet de prévenir la violence et d'accroître la protection des enfants maltraités, des filles et jeunes filles en particulier ;

R2 : Les enfants et en particulier les filles et jeunes filles des 5 établissements scolaires de Comé et de CJA évoluent dans un environnement d'apprentissage favorisant le respect des droits de l'enfant et l'équité entre les filles et les garçons ;

R3 : Les jeunes filles des 5 écoles et centre pilote bénéficient d'un espace d'écoute, d'une orientation socio-professionnelle et d'une formation professionnelles pour se construire une vie digne et autonome.

Indicateurs principaux :

- Nombre de mécanismes de protection et de prévention communautaires fonctionnels ;
- Nombre d'associations de la société civile ;
- Nombre d'enfants qui reçoivent un accompagnement pour leur réinsertion sociale et familiale.

B. Objectif, champ et utilisateur·trices de l'évaluation

B.1. Objectif

L'évaluation poursuit un double objectif :

- **Rétrospectif (reddition de compte)** - rendre compte des résultats finaux des deux Outcomes.
- **Capitalisant** – analyser l'atteinte des résultats en se focalisant sur les leçons apprises et les bonnes pratiques pour que ces dernières soient utiles dans la mise en œuvre de nouveaux projets. Capitaliser les stratégies porteuses, communes et distinctives.

Il ne s'agit pas d'une évaluation normative au regard d'un programme idéal, mais d'une évaluation qui interroge la pertinence des interventions au regard des besoins et met à l'épreuve leur théorie du changement.

B.2. Utilisateurs principaux

Louvain Coopération, ses partenaires, ses collaborateurs. L'évaluation associe étroitement les équipes de LC et les partenaires locaux (du Sud) des deux Outcomes, qui ont produit les résultats et participent à l'évaluation. Les partenaires belges et internationaux ne sont pas des parties prenantes du dispositif évaluatif.

Bailleurs et donateurs. La DGD, destinataire en termes de redevabilité.

Bénéficiaires. Les communautés des trois régions concernées, dont la voix est portée dans l'évaluation et sa restitution.

Autorités et autres organisations du secteur. Atteintes via la diffusion des résultats de l'évaluation finale (réseaux sectoriels et sphères de plaidoyer), au titre de la visibilité des résultats et non de la participation à l'évaluation.

C. Type d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation finale, au sens d'une évaluation « aide au bilan » conduite au terme du cycle, poursuivant simultanément deux intentions qui, loin de s'opposer, se renforcent. **La première est rétrospective** et vise la reddition de compte envers la DGD et les donateurs de LC et ex-Geomoun : rendre compte des résultats effectivement atteints par les deux programmes. **La deuxième est capitalisante** : identifier et documenter les

stratégies porteuses, communes ou distinctives, en vue de leur restitution dans le cadre de la clôture définitive des programmes de Geomoun.

L'évaluation concerne les zones d'intervention des deux Outcomes — deux pays, trois zones — mais elle les aborde selon une logique de portefeuille, et non comme une juxtaposition d'évaluations-pays isolées. Ce choix est délibéré : les deux outcomes partagent des ressorts communs (Droits à la participation des enfants et des jeunes, place centrale des femmes et des jeunes, renforcement des acteurs locaux) dont la portée ne se lit qu'à l'échelle de l'ensemble. L'analyse se situe donc au niveau des outcomes et de leurs stratégies, puis au niveau du portefeuille formé dans le programme considéré conjointement. Chaque outcome est examiné pour lui-même avant d'être mis en regard de l'autre : aucun n'est érigé en socle organisateur qui absorberait l'autre, et c'est le croisement de leurs lectures, non leur fusion, qui fait l'objet de l'évaluation.

D. Approche globale

L'évaluation est structurée par les critères (CAD/OCDE) — cohérence, pertinence, efficacité, efficience et durabilité —, tels qu'ils sont mobilisés dans les évaluations de la coopération belge. Ces critères fournissent la grille commune qui permet de comparer sur une même base deux programmes de nature distincte, sans pour autant écraser leurs spécificités. Ils sont déclinés en questions évaluatives à la section E., où la **question du droit à la participation** est traitée comme une hypothèse transversale à mettre à l'épreuve.

Niveau et moment de participation (qui, quand, pourquoi). Le principe de conception est simple : le distanciel prépare, le présentiel évalue. L'analyse collective, le débat contradictoire et la construction d'un jugement partagé requièrent la coprésence ; le travail à distance ne sert donc pas à conclure mais à rassembler, standardiser et rendre comparable la matière. Aucun jugement d'évaluation ne se prend à distance. Nous demandons à l'évaluateur ou à la firme d'avoir un relais dans chacun des pays afin d'étendre localement sa portée.¹

D.1. Phase 1 — Préparation évaluative à distance (avec la chargée de suivi de programmes) – Septembre 2026

La première phase se déroule en collaboration avec la chargée de suivi de programmes, détentrice des données du système de suivi-évaluation (SSE). Elle peut se dérouler à distance si nécessaire. L'enjeu n'est pas d'évaluer, mais de préparer une matière première solide, homogène et comparable d'un outcome à l'autre.

Le **premier livrable** est une fiche-résultats standardisée par outcome, consignait les valeurs de l'année 5 au regard des cibles et explicitant le mode de calcul de chaque indicateur. Cette standardisation est la condition d'une lecture croisée juste et facile : sans elle, la mise en regard des outcomes reposerait sur des mesures non commensurables.

Le **deuxième livrable** procède de la récolte des incidences (outcome harvesting). Cette méthode, développée notamment par Ricardo Wilson-Grau, ne part pas des objectifs et indicateurs prédéfinis, mais des changements effectivement observés dans les pratiques, les relations ou les décisions d'acteurs sociaux — y compris les changements inattendus, voire défavorables. Pour chaque incidence, le livrable documente qui a changé, quoi précisément, en quoi le programme y a contribué et sur quelle preuve repose le constat. Particulièrement adaptée aux contextes complexes où les effets ne se laissent pas entièrement anticiper, la récolte des incidences complète la mesure par indicateurs : là où celle-ci vérifie ce qui était prévu, elle capte ce qui a réellement eu lieu.

Le **troisième livrable** est un canevas commun de lecture, pré-rempli pour chaque outcome. Il articule trois plans : le socle transversal partagé par les deux projets, la dimension distinctive propre à chaque outcome, et

¹ Dans le cas où l'évaluateur ou la firme ne détiendrait pas de relais dans l'un ou l'autre des deux pays, LC pourra le cas échéant faciliter la diffusion locale pour lui permettre de sélectionner un partenaire.

l'hypothèse de renforcement du droit à la participation des jeunes et des filles— traitée explicitement comme une hypothèse à mettre à l'épreuve, et non comme un acquis.

Trois livrables complètent la préparation :

1. L'amorce du jumelage OS1 Haïti ↔ OS2 Bénin mis en binôme, les partenaires des deux outcomes : échange des fiches, questions croisées, repérage des points de comparaison.
2. Des témoignages sont préparés à partir d'entretiens captés auprès d'acteurs qui ne pourront se déplacer, afin que leur voix soit présente dans l'atelier.
3. Enfin, quelques points synchrones légers — un webinaire de cadrage, une méthodologie de déblocage — assurent la facilitation du processus ; ils relèvent de l'accompagnement, non de l'évaluation.

D.2. Phase 2 — Les 2 missions de terrain en Haïti et au Bénin (Octobre-Novembre 2026)

Moment de l'évaluation proprement dite : rencontrer, débattre, questionner, comprendre. La phase 2 prend la forme de deux missions concrètes dans les deux pays concernés, le Bénin et Haïti. Il est attendu que l'évaluateur ou la firme d'évaluateurs organise des entretiens, des ateliers, des focus-groupes, etc... avec les partenaires opérationnels, les collaborateurs sur place et les bénéficiaires afin de se rapprocher au maximum des résultats des deux projets et pouvoir les appréhender et comprendre les stratégies et méthodologies d'intervention.

La configuration précise de ces deux missions (durée, nombre de participants) sera définie par l'évaluateur·trice mais celles-ci doivent avoir lieu en Octobre et en Novembre 2026. Les deux missions doivent obligatoirement comprendre l'organisation d'un atelier final où l'évaluateur présente aux partenaires opérationnels les premières constatations et recommandations.

D.3. Phase 3 — Analyse des données et rédaction des rapports provisoire et final (Décembre 2026)

Moment final de l'évaluation qui consiste dans un premier temps à rédiger un Rapport provisoire sur lequel Louvain Coopération pourra réagir et envoyer ses commentaires si telle ou telle chose n'a pas été comprise et dans un second temps, à rédiger le rapport final de l'évaluation.

Sur base de ce Rapport final, Louvain Coopération rédigera une Réponse managériale qui vise à analyser chacune des recommandations de l'évaluateur·trice et voir dans quelle mesure, si le projet se poursuit, celles-ci peuvent être mises en œuvre.

E. Formulation des questions clés de l'évaluation

Les questions portent principalement sur les critères CAD et sur la vérification des hypothèses de la théorie du changement — au premier rang desquelles l'hypothèse du droit à la participation.

Critère CAD	Question évaluative
Pertinence	– Dans quelle mesure les stratégies d'intervention des Outcomes au Bénin et en Haïti répondaient-elles aux besoins prioritaires des jeunes, des femmes et des communautés, ainsi qu'aux priorités des partenaires et des politiques publiques ? Objectifs / sous-questions : • Apprécier l'adéquation des interventions aux contextes socio-économiques, institutionnels et politiques des deux pays. • Examiner dans quelle mesure les besoins spécifiques des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables ont été pris en compte. • Évaluer la pertinence des approches de renforcement des capacités, de participation citoyenne et d'inclusion mises en œuvre.

Critère CAD	Question évaluative
Cohérence	– Dans quelle mesure les interventions des différents Outcomes étaient-elles cohérentes entre elles, complémentaires et alignées avec les stratégies des partenaires, des autorités publiques et des autres acteurs du développement ? Objectifs / sous-questions : • Identifier les synergies développées entre les Outcomes et entre les partenaires de mise en œuvre. • Examiner la complémentarité avec les politiques publiques et les interventions d'autres acteurs. • Évaluer la valeur ajoutée de l'approche partenariale portée par Louvain Coopération/Geomoun.
Efficacité	– Dans quelle mesure les résultats attendus des Outcomes ont-ils été atteints en matière d'autonomisation des jeunes et des femmes, de renforcement des organisations partenaires, de participation citoyenne et d'amélioration des conditions de vie ? Quelles approches se sont révélées les plus efficaces ? Objectifs / sous-questions : • Apprécier le niveau d'atteinte des résultats et des indicateurs. • Identifier les facteurs ayant favorisé ou limité les changements observés. • Mettre en évidence les stratégies ayant produit les résultats les plus significatifs dans les deux pays.
Efficience	– Les ressources humaines, financières, techniques et organisationnelles ont-elles été utilisées de manière optimale pour produire les résultats attendus ? Quelles modalités de mise en œuvre présentent le meilleur rapport entre les ressources mobilisées et les résultats obtenus ? Objectifs / sous-questions : • Analyser l'efficience des dispositifs de gestion, de coordination et de suivi-évaluation. • Identifier les facteurs ayant influencé les coûts, les délais et la qualité de mise en œuvre. • Dégager des enseignements pour améliorer l'efficience des futures interventions.
Impact	– Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à des changements durables au niveau des bénéficiaires, des organisations partenaires, des communautés et des politiques locales ? Quels effets, attendus ou inattendus, positifs ou négatifs, peuvent être observés ? Objectifs / sous-questions : • Identifier les changements les plus significatifs générés par les interventions. • Examiner les effets sur l'autonomisation des jeunes et des femmes, la gouvernance locale, la participation citoyenne et le développement des organisations partenaires. • Analyser les effets indirects, inattendus ou systémiques observés dans les deux pays.
Durabilité	– Dans quelle mesure les acquis du programme sont-ils susceptibles d'être maintenus après la fin du financement ? Les partenaires disposent-ils des capacités, des ressources et de l'appropriation nécessaires pour poursuivre les dynamiques engagées ? Objectifs / sous-questions : • Évaluer la durabilité institutionnelle, technique, financière et sociale des acquis. • Examiner le niveau d'appropriation par les organisations partenaires, les autorités locales et les bénéficiaires. • Identifier les principaux facteurs favorisant ou compromettant la pérennisation des résultats.

F. Méthode et outils souhaités

Approche d'évaluation réaliste, complétée par la récolte des incidences. L'évaluation réaliste (Pawson et Tilley) ne se contente pas de constater si une intervention « marche » : elle cherche à comprendre par quels mécanismes elle produit ses effets, pour qui et dans quelles circonstances, en reliant contexte, mécanisme et résultat. Elle suppose de reconstituer la théorie du changement de chaque outcome, c'est-à-dire la chaîne d'hypothèses causales reliant les activités aux effets attendus, puis de la confronter aux faits. L'analyse relève de la contribution et non de l'attribution : suivant l'analyse de contribution (John Mayne), il s'agit d'établir en quoi le programme a plausiblement contribué aux résultats observés, en examinant aussi les explications alternatives, plutôt que de prétendre lui en imputer la cause exclusive.

La démarche combine méthodes qualitatives et quantitatives — données du SSE, récits d'incidences, focus groups, entretiens — et repose sur la triangulation systématique des sources : chaque constat important doit être corroboré par plusieurs voies indépendantes. Là où une relation causale précise mérite d'être testée, des raisonnements de type « process tracing » peuvent être mobilisés pour éprouver l'hypothèse pas à pas au sein d'un cas.

L'analyse est conduite en présentiel selon des techniques d'animation éprouvées. Pour la bascule prospective, une logique de backcasting est proposée : partir de l'état actuel de la situation et remonter les étapes qui ont été nécessaires pour l'atteindre, afin de convertir les enseignements du bilan en hypothèses de programmation. Ces méthodes et outils sont indicatifs.

G. Modalités souhaitées pour la diffusion

La diffusion vise à rendre les résultats visibles au service de la redevabilité envers la DGD, les partenaires, les collaborateurs et les bénéficiaires.

Deux fonctions : prouver et faire entendre

- **Prouver** — résultats et rapport coût/bénéfice, comparables entre les deux projets, exprimés dans le langage de la DGD.
- **Faire entendre** — la voix des partenaires et acteurs communautaires du Sud qui ont produit les résultats.

Pièce maîtresse : une géo-narration « D'Haïti au Bénin »

Un récit cartographié suivant les communautés le long du gradient reliant les deux projets — des territoires différents de chaque côté de l'océan. Chaque site présente ses résultats chiffrés, une incidence marquante et une voix locale courte. Cet objet est à la fois un artefact de redevabilité et de clap de fin de deux cycles de Geomoun.

H. Budget

Montant indicatif : 22.500 euros.

Provenance : ligne budgétaire « évaluation » du programme DGD 2022-2026.

Le budget comprend les honoraires de l'expert-e ou de la firme d'experts, ce compris les frais de l'expert ou relais local au Bénin ou en Haïti et ses éventuels déplacements, les frais afférents aux deux missions en Haïti et au Bénin (déplacements, per diem, logistique) et l'organisation des ateliers finaux avec les partenaires opérationnels.

I. Modalités de l'évaluation

Contenu souhaité pour l'offre technique et financière

Au minimum :

- Une note de compréhension des TdR, et de la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été compris en relation avec les théories du changement des deux projets.
- Une description de l'approche méthodologique et des outils de collecte mobilisés, garantissant le respect des principes éthiques, avec le profil des personnes qui seront observées/interrogées.
- Un chronogramme indicatif (entre septembre et décembre)
- Les références, expériences pertinentes et les CV des expert-es.
- Une offre financière et une estimation des coûts en hommes/jour (budget détaillé en euros TTC).

Principes éthiques : autonomie et confidentialité, neutralité de l'équipe évaluatrice, validité et fiabilité des informations.

Documents à consulter

Après sélection : Tout document jugé utile sera partagé avec le/la consultant.e ou l'équipe de consultants.tes

Modalités de réalisation de la mission d'évaluation

Plusieurs moments de rencontre sont prévus pour garantir une évaluation coconstruite et utile, tout en préservant l'indépendance de l'évaluateur·trice :

- **Une réunion d'harmonisation**, suivie d'une note de cadrage si les contours doivent être revus après prise de connaissance de la documentation.
- **Les deux missions en présentiel sur terrain, au Bénin et en Haïti (ou à travers des relais locaux)**, et un débriefing à l'issue de chacune des deux missions terrains avec les acteurs principaux (Equipe LC et partenaires locaux).
- **Une réunion post remise du rapport provisoire** avec le comité de pilotage (ajustements avant le rapport final).
- **Une réunion de discussion après remise du rapport définitif** (compréhension des recommandations).
- **Une réunion post-évaluation** une fois la réponse managériale formulée, en un lieu à convenir compte tenu de la résidence de l'expert·e.

J. Modalités de soumission, de sélection et de contractualisation

Modalité de soumission et de sélection

Les offres techniques et financières devront être envoyées, **au plus tard le 31 août 2026**, sous format électronique, à la Chargée de Suivi de Programmes, Madame Sandrine Laroche, à l'adresse suivante : slaroche@louvaincooperation.org. **Ce courriel devra avoir pour Objet : Offre pour Evaluation finale Haïti-Bénin**

Le comité sera composé de la chargée de suivi de Programme et de la Responsable du service des Operations. L'évaluation des propositions se fera selon la grille de critères suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	50
Qualifications, expériences et compétences	20
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	15
Offre technique et méthodologique	30
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	15
Démarche méthodologique proposée	15
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

Modalités de contractualisation

Le paiement des honoraires se fera par Louvain Coopération en trois tranches, sur base de la réception de 3 Déclarations de créance :

- 1) 40 % à la signature du contrat,
- 2) 30 % à la remise du rapport provisoire,
- 3) 30 % après approbation du rapport définitif.

Livrables attendus

Éléments à minima à prendre en compte dans la structuration du rapport :

- **Un document de reddition de compte synthétique** (± 3 pages) à destination de Louvain Coopération, du grand public et des partenaires et bénéficiaires, présentant les principales conclusions et recommandations avec des illustrations et au moins un témoignage de bénéficiaire. Ce document pourrait prendre la forme d'une géo-narration « D'Haïti au Bénin ».
- **Une présentation de restitution** (PowerPoint, Prezi...).
- **Un rapport complet** intégrant les synthèses des analyses et des rencontres de l'évaluateur-trice, structuré comme suit :
 - i. Résumé des principales conclusions et recommandations ;
 - ii. Objectif, champ de l'évaluation et contexte ;
 - iii. Définition des principaux concepts utilisés ;
 - iv. Approche méthodologique, sa justification et les contraintes rencontrées ;
 - v. Constatations (avec mention des sources) ;
 - vi. Conclusions — jugement répondant aux questions d'évaluation, analyse explicite ;
 - vii. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention / théorie du changement.
- **Annexes** : données brutes anonymisées.

Les documents seront rédigés en français et transmis sous format électronique (et papier pour la version finale du rapport).

Calendrier prévisionnel

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	01/08/2026
Date limite des questions complémentaires (envoyées par mail)	10/08/2026
Date limite pour la soumission des offres	31/08/2026
Dépouillement et choix de l'évaluateur-trice	07/09/2026
Information de l'évaluateur-trice sélectionné-e	08/09/2026
Signature et démarrage du contrat	10/09/2026
Réunion d'harmonisation et note de cadrage	11/09/2026
Mission d'évaluation (comprenant les missions terrains au Bénin et en Haïti)	Entre-le 12/09 et le 30/11/2026
Remise du rapport provisoire	10/12/2026
Renvoi du Rapport provisoire avec commentaires	12/12/2026
Remise du rapport définitif	18/12/2026
Réunion relative à la réponse managériale	21/12/2026